



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

catégorie A

Question écrite n° 130844

Texte de la question

M. Christophe Sirugue attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur le projet de fusion des corps d'ingénieurs du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL) et du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et du territoire (MAAPRAT). Le principe de cette fusion serait de regrouper les ingénieurs des travaux publics, avec les ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, les ingénieurs des travaux de la météorologie et les ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques, soit un corps de 10 000 ingénieurs. Des syndicats d'ingénieurs insistent sur la nécessaire pérennisation d'un recrutement initial de niveau BAC + 5 dans les filières techniques et s'inquiètent de voir que la fusion ne serait que partielle puisque les commissions paritaires en charge des promotions, des mutations ou même des transferts entre ministères d'emploi, resteront rattachées à leur ministère d'emploi. Aussi lui demande-t-il quelles sont les modifications à attendre de ce projet de fusion pour les ingénieurs.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Sirugue](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130844

Rubrique : Fonction publique de l'état

Ministère interrogé : Fonction publique

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2378

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)